

GROUPE LEAPARO
Société par actions simplifiée
au capital de 1 920 000 euros
Siège social : 14 Rue Augustin Fresnel
17180 PERIGNY
810 088 526 RCS LA ROCHELLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 18 MARS 2026

Le 18 mars,
A 10h30,

Monsieur Eric VINCENT,
Agissant en qualité de Président de la société GROUPE LEAPARO sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts selon lequel le siège social peut être transféré au sein du même département par une simple décision du Président, sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine assemblée générale ordinaire, le Président décide de transférer le siège social du ZAE LES QUATRES CHEVALIERS, 57 avenue Bernard Moitessier - 17180 PERIGNY au 14 Rue Augustin Fresnel - 17180 PERIGNY, et ce à compter du 18 mars 2026.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 14 Rue Augustin Fresnel - 17180 PERIGNY".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Eric VINCENT
Président

Signé par :

3C17B3FA477942C...